

EXTRAIT DE DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

*Date de Convocation : 14/10/2022

*Date d’Affichage : 14/10/2022

*Conseillers en exercice : 23

*PRESENTS : 15

*VOTANTS : 18

L’an deux mil vingt deux, le 20 octobre à 20 heures 30, le Conseil Municipal légalement convoqué, s’est réuni sous la Présidence de Monsieur BRUN Thierry, Maire.

Etaient présents : Monsieur Thierry BRUN, Maire

Madame Florence VILLE-VALLEE, Monsieur Bernard GLENAT, Madame Isabelle CORNELOUP, Monsieur Mohammed NIFA, Madame Claudine BARRIE, Monsieur Michel PLAIGNAUD Adjoint
Monsieur Hervé BERTRAND, Monsieur Fodié DIARRA, Madame Murielle FANOUILLE, Madame Rima Sophie GHADBAN, Monsieur Jean-Bernard LASMARRIGUES, Madame Monique MORNACCO, Madame Céline POUTEAU, Monsieur Dominique REVEILLERE,

Etaient absents excusés :

Madame Muriel DANQUAH pouvoir à Madame Isabelle CORNELOUP,
Monsieur Thierry ROUSSELET pouvoir à Monsieur Thierry BRUN,
Madame Monique MORNACCO pouvoir à Madame Claudine BARRIE,
Madame Emilie POUJOL, Monsieur Fabien BOSC, Monsieur Thierry LACOUR, Monsieur Olivier SCARSETTO, Madame Isabelle LACOUR

Monsieur Fodié DIARRA a été désigné Secrétaire de séance.

**DEL8 CONVENTION PLURIANNUELLE D’ADHESION AU PACK
LECTURE PUBLIQUE COMMUNAUTAIRE 2023-2026**

Le Conseil Municipal,

La Communauté d’Agglomération PLAINE VALLEE met en œuvre, au titre de ses compétences supplémentaires, une politique en matière de lecture publique consistant à animer et moderniser un réseau mutualisé des bibliothèques de l’agglomération et à proposer une offre de services adaptée aux besoins et aux ambitions du territoire.

Soutenue par l’Etat (DRAC), le Département du Val d’Oise et la Région Ile de France, PLAINE VALLÉE propose à ses communes membres un cadre de mutualisation et de coopération permettant de conserver l’échelon de proximité communale qu’est la bibliothèque municipale tout en améliorant l’efficacité de la politique de développement de la lecture publique et en renforçant la cohérence des actions à l’échelle du territoire.

Depuis 2018, PLAINE VALLÉE développe avec les communes intéressées des axes d’actions et de mutualisation, dans le cadre du Pack Lecture Publique 2018-2021 :

- Étendre et moderniser le réseau ;
- Moderniser les structures et les services ;
- Construire une programmation forte d’actions communautaires ;
- Assurer une politique de lecture publique à l’attention des publics empêchés et handicapés

Ces axes ont donné lieu à une contractualisation avec l’Etat (DRAC) et le Département du Val d’Oise dans le cadre d’un Contrat Territoire Lecture 2018-2021.

Le projet 2023-2026 porté par PLAINE VALLEE consiste à proposer aux communes volontaires le déploiement d’un second « pack lecture publique » permettant de poursuivre, étendre et pérenniser la structuration du réseau tout en conservant l’autonomie de chaque commune

Accusé de réception en préfecture
085-21940389-20221021-DEL2010222-DE
Date de télétransmission : 21/10/2022
Date de réception préfecture : 21/10/2022

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et de Madame Claudine BARRIE, Adjointe aux affaires culturelles relatif à la Convention Pluriannuelle d'Adhésion au pack lecture publique communautaire 2023-2026.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

APPROUVE la Convention pluriannuelle d'adhésion au « Pack Lecture Publique 2023-2026 » fixant les conditions d'adhésion de la commune au dispositif, dispositif qui détermine les engagements respectifs des Parties sur le contenu des prestations et les modalités de leur financement.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer la Convention Pluriannuelle d'Adhésion au pack lecture publique 2023-2026

DONNE tous pouvoirs au Maire pour l'exécution de la présente délibération.

Le Maire certifie le caractère exécutoire de cet acte, dès sa transmission en Sous-Préfecture.



Fait à Margency, le 21 octobre 2022

LE MAIRE,
Thierry BRUN

